



## DEMANDE DE LICENCE EN ARTS VISUELS ET MÉTIERS D'ART

Nom du demandeur :	Fonction :
Émettre la licence au nom de :	Téléphone :
Adresse postale :	Télécopieur :
Signataire de la licence :	Courriel :

### 1. REPRODUCTION (cocher au choix)

- |                                   |  |   |   |
|-----------------------------------|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Livre    | <input type="checkbox"/> Rapport annuel      | <input type="checkbox"/> Catalogue d'exposition | <input type="checkbox"/> Diffusion dans Internet                |
| <input type="checkbox"/> Dépliant | <input type="checkbox"/> Dossier de presse   | <input type="checkbox"/> Affiche                |   |
| <input type="checkbox"/> Brochure | <input type="checkbox"/> Carton d'invitation | <input type="checkbox"/> Images pour médias     |   |
| <input type="checkbox"/> Magazine | <input type="checkbox"/> Carte de vœux       | <input type="checkbox"/> Bannière               | <input type="checkbox"/> Vendu au public, au prix de : _____ \$ |
| <input type="checkbox"/> Journal  | <input type="checkbox"/> Carte postale       | <input type="checkbox"/> Autre : _____          | <input type="checkbox"/> Non vendu                              |

Titre de la publication :				
Nom de(s) l'auteur(s) :				
Nom de l'éditeur :				
Date de publication ou de mise en vente :	Nb d'exemp. en Français :	Nb d'exemp. en Anglais :		
N°. ISBN / ISSN :	Périodique : Vol, N°.			
Diffusion dans Internet du :	au :			
Adresse URL du site Internet :				
Distribution :	<input type="checkbox"/> Commerciale	<input type="checkbox"/> Non commerciale	<input type="checkbox"/> Canada	<input type="checkbox"/> Monde

### 2. UTILISATION DANS UNE PRODUCTION AUDIOVISUELLE (cocher au choix)

- |  |   |  |  |
|--|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Œuvre en premier plan         | <input type="checkbox"/> Documentaire           | <u>MARCHÉS</u>                             | <input type="checkbox"/> Projection publique |
| <input type="checkbox"/> Œuvre en arrière-plan (décor) | <input type="checkbox"/> Publicité              | <input type="checkbox"/> Télévision locale | <input type="checkbox"/> Internet            |
| <input type="checkbox"/> Film long métrage             | <input type="checkbox"/> Émission de télévision | <input type="checkbox"/> Télévision Monde  | <input type="checkbox"/> Tous marchés        |
| <input type="checkbox"/> Film court métrage            |   | <input type="checkbox"/> DVD               | <input type="checkbox"/> Tous supports       |

Titre de la production :				
Nom du producteur :				
Durée de la production :	L'œuvre est visible à l'écran durant (min, sec):			
Date de la première diffusion :	Nombre de diffusions :			
Diffusion du :	au :			
Nom des chaînes de télévision :				
Adresse URL du site Internet :				
Distribution :	<input type="checkbox"/> Commerciale	<input type="checkbox"/> Non commerciale	<input type="checkbox"/> Canada	<input type="checkbox"/> Monde
Nombre d'exemplaires en Français :	Nombre d'exemplaires en Anglais :			

### 3. EXPOSITION D'ŒUVRES

Dans le cadre de l'exposition publique à des fins autres que la location ou la vente d'une œuvre créée **après le 7 juin 1988**, fournir les renseignements suivants :

Titre de l'exposition : \_\_\_\_\_

Exposition individuelle

Dates de l'exposition du : \_\_\_\_\_ au : \_\_\_\_\_

Exposition collective

Lieu(x) de l'exposition : \_\_\_\_\_

Exposition itinérante

Nombre d'artistes participants : \_\_\_\_\_

Exposition permanente

### 4. ŒUVRES UTILISÉES

Veillez joindre à votre demande une liste des œuvres en précisant, lorsqu'il y a plus d'une utilisation pour une même œuvre, sur quelles utilisations porte la demande.

Chaque œuvre doit être identifiée comme suit : Nom de l'artiste, titre de l'œuvre, année de création

S'il s'agit d'une reproduction, veuillez préciser le format : page couverture ou page intérieure,  $\leq 1/8$ ,  $\leq 1/4$ ,  $\leq 1/2$ ,  $\leq 3/4$  de page, pleine page ou double page. Pour Internet, veuillez préciser si la reproduction sera diffusée en page d'accueil ou à l'intérieur du site.

### 5. ACCEPTATION DES CONDITIONS

Par la présente, le soussigné sollicite, conformément aux dispositions de la *Loi sur le droit d'auteur*, l'autorisation d'utiliser et/ou de reproduire des œuvres visuelles protégées appartenant au répertoire de la SODRAC. Le soussigné déclare avoir pris connaissance des conditions générales énoncées à la présente et s'engage à les observer strictement. Veuillez retourner le formulaire dûment rempli par télécopieur au (514) 845-3401 ou par courriel à [arts@sodrac.ca](mailto:arts@sodrac.ca). La demande doit nous parvenir au moins 15 jours ouvrables avant l'utilisation projetée.

**Je déclare par les présentes que les informations mentionnées ci-dessus sont exactes et que les utilisations correspondantes sont celles déclarées à la présente.**

Signature du demandeur : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

2010

### CONDITIONS GÉNÉRALES

L'autorisation doit toujours être obtenue préalablement à l'utilisation. La licence entre en vigueur uniquement lorsque toutes les conditions ont été remplies et que SODRAC a reçu les 2 copies signées de la licence et le paiement complet de la facture. Est ainsi réputée illicite toute reproduction pour laquelle les droits auraient été acquittés sans que les autres conditions aient été satisfaites, ce qui autorise la SODRAC à faire valoir ses droits en conséquence. Une copie dûment complétée de la licence sera retournée au Licencié pour ses dossiers.

#### 1. Mentions de droit d'auteur

Le nom de l'artiste, le titre et la description de l'œuvre ainsi que la mention « © Nom de l'artiste ou Succession nom de l'artiste / SODRAC (année) » doivent être obligatoirement inscrits le plus proche possible de chaque reproduction et ce, préalablement à la mention relative au matériel photographique. Nous vous communiquerons les mentions de droit d'auteur correspondantes une fois que votre demande approuvée par la SODRAC.

#### 2. Exemplaires justificatifs

Deux exemplaires de chaque version de la publication ou du produit faisant l'objet de la présente devront être envoyés à la SODRAC dès la sortie de presse et avant la première distribution publique.

#### 3. Caractère intuitu personae

Toute autorisation de reproduction est accordée à titre personnel et ne peut être cédée à autrui sans l'accord exprès et préalable de la SODRAC.

#### 4. Conditions de reproduction

Sauf autorisation spécifique de la SODRAC à cet effet, les œuvres doivent être reproduites intégralement et sans aucune modification, ce qui exclut la surimpression de texte ou de tout autre élément étranger à l'œuvre, ainsi que la manipulation, fragmentation ou déconstruction des œuvres ou leur utilisation en tant qu'icônes. Dans tous les cas, les reproductions devront être effectuées à partir de matériel photographique de qualité et les couleurs fidèles à l'œuvre originale. La reproduction de détails est permise uniquement à condition que l'œuvre soit aussi présentée dans son intégralité et que la mention « (détail) » soit inscrite à la suite du titre de l'œuvre. Les reproductions en couverture (1<sup>ère</sup> ou 4<sup>e</sup>), sur les produits dérivés, sur du matériel promotionnel ou sur la page d'accueil d'un site Internet seront autorisées **sous réserve de l'approbation préalable d'une maquette en format PDF par l'artiste ou l'ayant droit**, lesquels autoriseront ou non l'utilisation d'une œuvre. Dans un tel cas, il faut donc prévoir un délai additionnel.

#### 5. Frais administratifs

Suite à l'émission de la licence finale, si l'utilisation projetée est annulée, des frais minimums de 50\$ (taxes en sus) seront facturés, ce montant pouvant varier selon le travail effectué. À défaut des mentions exactes du paiement des droits, de l'envoi des exemplaires justificatifs ou de l'utilisation d'une œuvre sans autorisation ou de modifications ou inclusions d'autres œuvres sans autorisation, un montant égal aux droits dus sera facturé et payable par l'utilisateur.